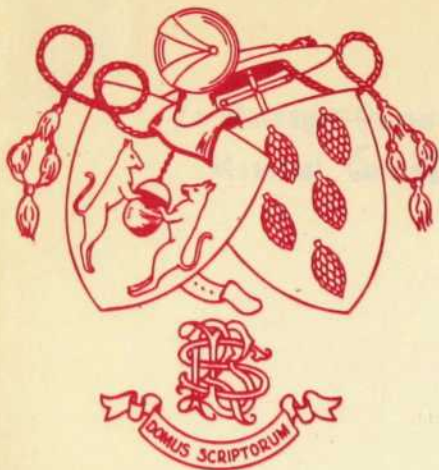


EX LIBRIS



971.405
A188n
v.1

811

393

Première année

1er semestre 1933

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur: Harry BERNARD

—
VOLUME I
—

MAISON
BELLARMIN

AVR 5 1943

BIBLIOTHÈQUE
1861 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

LIGUE d'ACTION NATIONALE
840, RUE CHERRIER
MONTREAL

811

L'ACTION NATIONALE

publiée par la **Ligue d'Action nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique.

Les directeurs de la **Ligue** sont:

MM. Esdras Minville, président,
Hermas Bastien, secrétaire,
Pierre Homier,
l'abbé Lionel Groulx,
Eugène L'Heureux,
Olivier Maurault, P.S.S.,
Anatole Vanier,
l'abbé Albert Tessier,
Harry Bernard,
Arthur Laurendeau,
René Chaloult,
Wilfrid Guériu,
Léopold Richer.

Directeur de la revue: Harry Bernard.

Tous droits réservés — Ottawa 1933

L'Action nationale

La revue que nous lançons aujourd'hui n'a guère besoin de présentation. Son programme est connu. Il est simple. Il se résume en deux mots: catholique et canadien-français.

La revue sera catholique. Elle ne sera pas pour cela ce qu'on appelle une revue religieuse. Soit dit seulement qu'elle envisagera sur le plan catholique les problèmes qui sollicitent notre peuple, qu'elle mettra au premier rang de ses préoccupations le catholicisme au Canada français et les rapports intimes du catholicisme avec la vie sociale, politique, économique, artistique et littéraire, voire scientifique, de notre pays.

La revue sera canadienne-française. Ce terme doit être pris dans son sens le plus large. Il n'implique pas de doctrines desséchantes, ni aucune forme de nationalisme restreint ou stérile. Nous saurons tenir compte de notre époque, de ses besoins, de ses aspirations et de l'évolution des idées chez nous, depuis un quart de siècle. En d'autres mots, la revue sera éveillée, combative, constructive. Elle sera de son temps.

Elle s'occupera, il va sans dire, de tout ce qui intéresse notre originalité ethnique et l'avenir de notre peuple. Elle mettra au premier plan le respect des droits constitutionnels des nôtres et défendra énergiquement,

dans tous les milieux, la langue française en Amérique du Nord. Cela signifie qu'elle s'adresse non seulement aux Canadiens français de la province de Québec, mais à l'élément de langue française où qu'il se trouve, tant en Acadie que dans l'Ontario, tant aux États-Unis que dans les provinces de l'Ouest canadien. Des rubriques et des articles seront consacrés, selon les événements, aux différents groupes français du continent.

L'Action nationale ne s'arrêtera pas en aussi beau chemin. L'époque paraît toute désignée pour que l'on traite sérieusement des grands problèmes économiques et sociaux qui confrontent notre pays. Nous discuterons à l'occasion des choses de l'enseignement, tant dans le domaine supérieur que dans les milieux secondaire et primaire. Nous accorderons aussi une attention plus grande que jamais aux questions d'art, de littérature, de sciences. Non seulement il importe de réclamer partout nos droits, mais il faut aussi souligner, dans les divers milieux intellectuels, l'excellence du travail qu'accomplissent les nôtres.

La revue s'occupera aussi de la chose politique. Il n'est pas possible d'ignorer ce domaine. Il est entendu dès à présent, toutefois, qu'elle traitera des problèmes politiques en dehors de toutes préoccupations des partis ou des hommes au pouvoir.

Les lignes qui précèdent indiquent assez clairement que l'Action nationale n'aura

rien d'une chapelle littéraire ni d'un monde fermé. Elle ouvrira ses pages à tous ceux des nôtres qui savent tenir une plume et pensent droitement. Elle se fera un devoir de révéler au public les jeunes talents, réveillera ceux qui sommeillent. En un mot, la revue a l'ambition d'embrasser, dans la mesure du possible, toute la vie intellectuelle au Canada français, de lui imprimer au besoin l'orientation que requiert notre idéal national.

A cette fin, et dans l'espoir de réaliser aussi pleinement que possible son double programme, elle sollicitera la collaboration et l'appui de tous ceux qui, au pays, ont quelque autorité dans le monde des idées. Qu'on ne la juge pas sur la seule liste de ses directeurs. Cette liste est brève, pour des raisons d'administration. Ses collaborateurs, d'autre part, seront nombreux et choisis dans les groupes les plus divers. Tous ceux qui ont quelque chose à dire chez nous, qui peuvent aider au développement intellectuel des nôtres, à leur progrès religieux, social, économique, à la création d'un sens national averti, robuste, militant, chez notre peuple, seront tour à tour invités à prendre la parole.

Harry BERNARD

Le problème de la terre

En vérité, on ne cesse pas de prêcher quand on demande aux catholiques d'appliquer leur tête et leur cœur au problème de la terre. A cette question sociale, le Royaume de Dieu est immédiatement intéressé. Je m'en tiendrai d'ailleurs ici aux propos que j'échange depuis quatre ans avec les admirables curés des paroisses anciennes et nouvelles du Bas Saint-Laurent.

Faut-il refaire la thèse de la nécessité où nous sommes de rétablir l'équilibre rompu entre notre vie urbaine et notre vie rurale? Tout le monde l'admet en gémissant. A la veille de la Confédération, notre monde rural était descendu à 80% du chiffre total, au Bas-Canada. Alarmé du fait, Antoine Gérin-Lajoie écrivit son *Jean Rivard*. Qu'écrirait-il aujourd'hui, où le chiffre de 40% est discutable? Faut-il compter comme des ruraux les villageois groupés autour de scieries poussives? Il vaut mieux l'admettre franchement, sans vouloir faire de peine à ces braves gens et à leurs curés qui les aiment bien, leur sort n'a rien qui empêche de reconnaître que "la déchéance de notre classe moyenne" est un fait historique de trop grande ampleur.

Je m'empresse de signaler un heureux signe

des temps: les citadins cessent de se louer de l'accroissement monstrueux de nos *cités*. Ils consentent même à penser à nos difficultés de ruraux. Il faut souhaiter qu'ils aillent tous jusqu'à comprendre que l'organisation professionnelle catholique est aussi nécessaire et urgente chez les cultivateurs, que l'organisation catholique chez les ouvriers et les patrons, dans nos villes. Si l'on veut bien appliquer jusque là les enseignements de l'Église, ce ne sera pas encore le paradis sur la terre: Rome laisse à Moscou cette criminelle illusion. Ce sera la vie supportable, méritoire, mais supportable et même heureuse. Si l'on veut minimiser la doctrine sociale catholique, se contenter de la grande organisation paroissiale, avec le service dominical, l'affluence des fidèles aux fêtes, la corvée à l'occasion des bâtiments à reconstruire, l'aumône aux pauvres et le recours des malades aux derniers sacrements, ce sera encore beaucoup en vue de l'éternité bienheureuse. L'on finira bien par y arriver, sans doute. Mais, pour la vie quotidienne d'ici-bas, ce sera encore la détresse de l'isolement continuée chez les individus, l'impasse inévitable chez les demi-pauvres et leur croissant appel à l'État pour la solution de difficultés financières qui devraient relever de notre travail rural mieux socialisé. On ne laisse plus passer à la frontière américaine les victimes de notre individualisme rural. De sorte que même ceux qui ne voudraient

pas voir que l'absence d'organisation est un mal, sont bien obligés de le constater sous les espèces de tant de pauvres diables qui défilent dans les bureaux de placement, dans les antichambres des ministères ou simplement devant les directeurs de nos sociétés charitables et les distributeurs du secours direct.

En d'autres pays, des doctrinaires ont lancé le mot d'ordre: *Politique d'abord*. Chez nous, où les idées suivent généralement les faits, il nous faut rétablir l'ordre dans les faits: *Travail social d'abord*. Il restera toujours suffisamment à faire à la charité. Notre politique du bien commun ne pourra qu'y gagner force et santé. Nos mœurs électorales aussi. Car on ne voit pas bien ce qui empêcherait nos gens de donner leur vote à ceux qui auront le mieux compris le bienfait de la primauté du social dans notre vie nationale. Quel homme public, chez nous, voudrait se refuser le mérite d'avoir encouragé nos ruraux à résoudre eux-mêmes les problèmes qu'ils peuvent résoudre à condition de s'entr'aider par l'association? Ceci posé, je me contente d'aligner les têtes de chapitre et d'y ajouter quelques brèves indications: la tâche du colon et celle du cultivateur; le rôle nécessaire de l'association professionnelle catholique chez l'un et l'autre; la part de l'État.

I

Ce que nos héroïques petits curés prêchent au colon, c'est qu'il a le devoir de tâcher au plus tôt de se suffire en comptant sur son travail. A la femme et aux filles du colon, ils demandent d'accepter le devoir d'état avec ses austérités: horticulure au plus tôt; basse-cour hâtivement peuplée entre les souches mêmes; lingerie obtenue du foyer ancien et remaniée pour le nouveau, en attendant que la terre donne la laine et la toile. Je pourrais citer telle colonie implantée dans des bois de haute futaie, et qui, en moins de douze mois, aura pu présenter aux regards tous ces signes du travail courageux. Il est inadmissible que le colon n'ait pas d'aliments en octobre. Quelqu'un chez lui aura manqué à sa tâche.

L'association professionnelle doit se former chez les colons dès le début. Ils en ont besoin pour conférer sur les moyens de vaincre ensemble les difficultés du défrichement et des premières cultures. Sans elle, ils voudront tous avoir pour chacun des bêtes de somme qu'ils ne peuvent encore nourrir, ou des machines qu'ils ne peuvent payer. L'association professionnelle est urgente chez les femmes des colons. Sans cela elles n'apprendront point ce que la génération actuelle a cessé d'apprendre, depuis que l'on achète les vêtements fabriqués à

l'once par la grande confection juive, et les aliments mis en conserve à Toronto.

Les plus intelligents guideront les moins expérimentés, et les plus débrouillardes enseigneront aux autres le secret de la femme forte de tous les temps : celui d'obtenir de grands effets avec des moyens limités et modestes.

L'association professionnelle aidera les colons à opter sans tarder pour la terre et à se libérer de la servitude du chantier, qui doit n'être plus que saisonnier, et, comme métier, doit rester le sort de ceux qui manquent de talent et de caractère. C'est quand même une minorité, Dieu merci. L'association professionnelle doit encore servir à protéger le colon contre toutes les formes d'exploitation dont certain commerce accable sa misère. Il y a de la coopération possible et nécessaire chez les colons, qu'il s'agisse de la vente du bois ou qu'il s'agisse des achats inévitables.

II

Il se peut que nous retournions à un état de choses où le cultivateur plus ancien puisse compter sur de gros bénéfices financiers, mais je n'en sais rien. L'on ferait bien de ne pas mettre trop d'illusions dans sa conception du progrès et du *standard* de demain. Partons de ce qui est. On vient de nous exposer que le commerce universel est anéanti, que

l'industrie gît par terre, que la bourgeoisie est franchement ruinée. L'argent, comme richesse, reprend son rang, qui est celui d'un signe. Le signe serait aujourd'hui à zéro. On nous a encore établi que c'est le cultivateur qui devrait le premier recouvrer un certain pouvoir d'achat, si l'on veut que le commerce et l'industrie ne restent point prostrés sous le coup d'une si ahurissante soustraction. Sa propriété et son travail sont la seule richesse qui puisse pour le quart d'heure se représenter par un chiffre qui ne soit pas fictif. Les propriétaires moyens, dans les villes, ne sont-ils pas menacés d'être absorbés par des agents de *trust* à qui la crise n'a rien appris ?

Je crois que ces propositions sommaires résument les remarques de M. Romier. Dès lors, ne vous paraît-il pas évident que le cultivateur doit commencer, comme le colon, par le commencement ? La femme du pays rural doit consentir aux sacrifices de son état. Il lui faut accepter que l'on ne se donne pas à la campagne le train de vie de la femme du citadin cossu. Si c'est pour elle une consolation dont elle a besoin, qu'elle se dise que le citadin cossu est une espèce devenue rare, en ce temps de déflation.

C'est l'association professionnelle catholique qui suscitera le mieux chez le cultivateur et chez l'intelligente ménagère les renseignements voulus, et qui développera les concours essentiels. Les cercles

d'études et les cercles de fermières doivent être unis ou fédérés à travers la province, comme deux sections de l'association professionnelle, et cette association doit être catholique. Il ne faut pas moins que les forces de la religion pour la cure d'âmes qui s'impose. Il faut toute la religion pour maintenir chez les uns et restaurer chez les autres la justice et la charité, sans lesquelles on continuera d'encaisser des échecs, de se défier les uns des autres et de ne s'associer que les uns contre les autres, dans la lumière crépusculaire qu'affectionnent les meneurs locaux de la politique électorale. Leur terrorisme nous a fait assez de mal.

La coopération chez nos bonnes gens sera ce que nos cercles d'études y auront mis. Aussi est-ce sur le travail d'éducation chrétienne et d'instruction professionnelle que l'association catholique de nos cultivateurs doit maintenir l'accent.

Qu'on ne dise pas qu'un tel état d'esprit, s'il amène notre classe agricole à se suffire par l'association des efforts familiaux, par la mise en œuvre des produits de la ferme pour les vivres et le vêtement, par l'appui temporaire que les comités paroissiaux d'un ancien centre peuvent donner à ceux des colonies plus récentes, devra nuire au commerce en diminuant les achats. Quand nos cultivateurs auront donné l'effort que doit fournir l'agriculture familiale, quand ils auront associé ces efforts pour se libérer des intermédiaires parasi-

taires, et pour constituer enfin, par la généralisation des Caisses populaires bien gérées, la meilleure forme de crédit rural, la forme coopérative, ils auront assaini d'autant leur condition économique, et, dès lors, pour les choses que la terre ne donne point et qui sont aujourd'hui plus nécessaires, ils auront recouvré tout leur pouvoir d'achat. De cela le commerce sain et l'industrie normale ne pourront que bénéficier. Les autres formes du commerce et de l'industrie, étant de luxe, n'auront qu'à reprendre un rang plus modeste, sans grand dommage pour l'ensemble de la société.¹⁾

III

Quant à l'État, ses lois actuelles en faveur de la colonisation offrent au colon ordinaire prime de défrichement et prime de labour, avec le secours de travaux publics dans la construction des routes. Le colon prudent peut y trouver son soutien, à condition qu'il opte pour une vie simple, laborieuse, qu'il ait l'ambition de se suffire au plus tôt par les ressources de la terre, et que l'association professionnelle ne le laisse pas à la merci d'un commerce

¹ Chemin faisant, l'association professionnelle devra instituer son système de Caisse-Dotation pour l'établissement des fils de cultivateurs. Insoluble pour la plupart des familles laissées à elles-mêmes, ce problème angoissant est aussi insoluble pour l'État. C'est à la profession organisée de trouver une issue. Sinon l'exode rural ira s'aggravant.

inhumain qui pourrait spéculer sur son inexpérience ou sur son dénuement.

Nos lois actuelles sur la coopération sont saines, au jugement de nos meilleurs sociologues. A nos cultivateurs de se mettre, par le cercle d'études, en état de les utiliser. Que nos gens ne soient pas tirillés entre trop d'organismes divisionnaires; qu'on les laisse s'associer au meilleur de leurs intérêts; que nos techniciens continuent d'être au service de tous les cultivateurs et de ne pas boudier celui qui désire travailler à ce que les cultivateurs comme tels se portent aide et concours selon l'esprit de la justice et de la charité. Et puis qu'on fasse confiance à l'organisation catholique de notre société du pays rural. L'action catholique n'a rien que de positif et de constructeur.

Elle ne se dresse pas contre quelqu'un. Elle est pour quelqu'un et pour quelque chose de précis. Que nos hommes publics, pour qui nous avons beaucoup de sympathie, nous accordent que nous n'avons que des tracas et des dérangements à nous imposer quand nous réclamons ainsi pour nos gens le droit de s'associer sous les auspices de leur religion, conformément aux plus impérieux de nos devoirs. La besogne à accomplir est tout ce qu'il y a de plus accablant. Il y faudra, à nous prêtres, et à nos fidèles de l'action catholique rurale, beaucoup de désintéressement, de bonne humeur et de

constance surnaturelle. Mais j'en crois capables nos prêtres et nos cultivateurs.

Je sais aussi que nos techniciens ne demandent qu'à accomplir chez nous une tâche sociale, honorable entre toutes. Jamais, pour ma part, je n'ai fait appel à leur dévouement et à leurs lumières sans recevoir, pour nos cercles d'études de l'association professionnelle catholique, le plus cordial empressement. Nous leur avons d'ailleurs toujours valu les plus intéressants auditoires et les mieux disposés à recevoir un enseignement.

Le problème rural se pose sans doute à l'école. Déjà le monde de nos institutrices et de nos inspecteurs est à l'œuvre. Dans plus d'une paroisse nos institutrices s'inscrivent au *Cours à domicile* de la *Terre de chez nous*, que le Ministère de l'Agriculture a rendu possible en indemnisant le journal de l'U.C.C. C'est un mouvement à généraliser. L'école rurale y trouvera tout profit.

Mais le problème agricole reste surtout post-scolaire, puisqu'il s'agit de reprendre ou de continuer dans les intelligences et dans les volontés le travail d'éducation sans lequel on ne ressaisira pas la conscience professionnelle. Diverses formes d'enseignement post-scolaire peuvent se concevoir. Il y a plusieurs manières de faire le bien. Aucune, à mon avis, ne peut supprimer ou supplanter le cercle catholique d'études de l'association professionnelle des cultivateurs de la province. L'obli-

gation, pour nos cultivateurs, de traiter avec le gouvernement fédéral, n'est pas une difficulté. Après cent soixante-treize ans de rapports avec l'hégémonie anglaise, il y a longtemps que nous n'avons plus besoin de lui demander pardon de notre origine et de notre religion. Moins que jamais en ce moment, où les plus clairvoyants de nos concitoyens anglais s'avisent que notre fidélité à la foi de nos pères constitue, contre les forces de l'impiété et du communisme, un rempart que des sectes évanescentes ne sauraient dresser sérieusement.

Terminons par des paroles d'espoir. D'une part, si l'on veut étudier avec sympathie notre problème rural, il y a lieu d'espérer que nos citadins examineront la question de la coopération chez les consommateurs. Qu'on n'arguë point des échecs du passé pour ne rien tenter. Tout le monde, sauf certaines machines tentaculaires, pourrait y gagner. D'autre part, devant la nécessité où nous sommes de ne pas nous engager plus avant dans des ornières, si nous voulons éviter ce que d'aucuns appellent du socialisme d'État, et qui pourrait s'appeler plus proprement une dictature larvée, celle du patronage et du fonctionnarisme, je ne peux pas me résigner à penser que l'Association catholique des cultivateurs de la province de Québec, pour rendre à notre pays des services dont il ne peut pas se passer, sera obligée de vaincre des défiances et des inquiétudes chez

ceux qui ont la garde du bien commun. J'estime, en tout cas, que nous devons avoir le courage de rendre ces services, et nous devons y mettre tant de bienveillance et de loyauté, que la méfiance en soit désarmée. Avec la grâce de Dieu, la nation, tôt ou tard, nous en devra reconnaissance.

† Georges COURCHESNE
Ev. de Rimouski

EN FÉVRIER

Notre livraison de février contiendra, entre autres choses un article de M. Albert Rioux, agronome, président de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, sur le problème et la nécessité de la coopération dans le domaine agricole.

Aussi un article de M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique, Montréal, sur l'aspect national de la musique; un portrait de Mgr Mélançon, le nouvel évêque de Gravelbourg; des études de l'abbé Philippe Perrier, de M. Esdras Minville; une chronique franco-américaine, etc., etc.

VOTRE ABONNEMENT

Envoyez sans délai le montant de votre abonnement, (\$2), à l'*Action nationale*. Nous en avons besoin.

L'*Action nationale* veut vous intéresser, vous servir.

Mais assurez-lui pour cela la subsistance.

La revue est une œuvre à base de sacrifice.

Ses directeurs, ses collaborateurs, ses propagandistes font leur travail à titre absolument gratuit.

Ne feriez-vous rien, de votre côté?

Toute personne lisant la présente livraison devrait envoyer le prix de son abonnement.

Et pourquoi chaque abonné, déjà inscrit, ne trouverait-il pas à la revue un autre abonné?

Histoire naturelle et littérature

L'histoire naturelle est un domaine que la littérature ne peut pas ignorer. L'une complète l'autre, l'étoffe, la nourrit, dès que l'œuvre littéraire veut être réellement vivante, que les sciences se dépouillent de l'appareil barbare qu'on leur prête volontiers. Faisons d'abord une distinction. Parlant littérature, nous entendons ici les genres appelés créateurs: roman, poésie, théâtre. Ces genres sont avant tout humains. Ils reflètent la vie et ils ont l'homme pour centre. Nous vivons dans un monde réel, qui s'adresse aux sens autant qu'à l'intelligence. Comme il n'est guère possible, sans verser dans l'invraisemblable, le factice, le ridicule, de présenter l'œuvre littéraire en y séparant l'homme de son milieu naturel, il importe de donner à ce milieu l'importance, le relief qui lui sont propres. La littérature étant le miroir de l'homme, tout ce qui se rapporte à l'homme peut y avoir sa place. Sans doute il importe de choisir, mais ce choix relève de l'écrivain: question de goût, de tact, de doigté, rapports de l'art et de la morale. Il n'y a dans ces données rien de nouveau. Nous voulons seulement fixer ici certains points du jeu littéraire, adapter de vieilles idées à des conditions nouvelles,

rappeler des vérités souvent inaperçues, ou méconnues parce que trop simples.

La littérature est affaire de culture générale. On n'échappe pas à cette vérité. Or les sciences, qu'on le veuille ou non, sont partie intégrante de la véritable culture, au même titre que les humanités, l'histoire, la philosophie. Et l'expérience de la vie. Gardons-nous d'oublier la vie! Comme le disait l'automne dernier M. Edouard Montpetit, à l'occasion d'une conférence de Lucien Romier, nous avons trop longtemps cherché notre culture dans les livres, alors qu'il aurait fallu se pencher davantage sur la vie. De son côté, et à une autre époque, Alphonse Daudet n'écrit-il pas: "La vérité, c'est l'accord parfait entre l'écrivain et ce qui l'entoure, entre ce qu'il conçoit, perçoit et ce qu'il exprime".¹ Le roman, qui est essentiellement vie, réalité transposée, s'affaiblit lui-même, et volontairement, s'il néglige ce vaste domaine, si varié et si fertile, des sciences naturelles. Mauriac lui-même, dans son admirable livre: *Le roman*, rappelle "que la préoccupation d'être humain, le désir de ne rien laisser échapper de toutes les réalités de l'homme", sont les sentiments qui dominent les écrivains d'aujourd'hui. Dans cette préoccupation d'ordre général, la science et le souci des sciences entrent de plein pied. Rien de ce qui est humain ne doit échapper au romancier. Par humain,

¹) Léon Daudet: *Alphonse Daudet*.

entendons l'homme et le milieu propre à l'homme, avec tout ce que cela comporte. Ce qui s'applique ici au roman vaut pour la poésie, le théâtre, bien que dans des proportions moindres.

Les données scientifiques, avec la terminologie spéciale qu'elles supposent, se doivent naturellement de ne pas encombrer ni maquiller l'œuvre littéraire. Elles sauront s'y incorporer. Elles lui donneront en l'enrichissant une densité qu'elle ne connaîtrait pas sans elles. Il n'est pas question, et que cela soit entendu une fois pour toutes, de vider les manuels dans les œuvres d'imagination. Il ne s'agit pas de faire, pour l'émerveillement de la galerie, un étalage de connaissances hybrides. Ne répétons pas l'erreur de Zola qui, pour donner le change sur son savoir universel, décalquait les ouvrages techniques qui lui tombaient sous la main. Ce jeu est d'un enfant.

On a beau dire, notre littérature a marché. Elle n'a plus les hésitations qui l'empêchaient hier de s'affirmer. Elle tâtonne de moins en moins. Les jeunes écrivains savent ce qu'ils veulent, et où ils vont. Ceux des nôtres qui s'occupent sérieusement des lettres sont de leur époque. Ils refusent d'imiter la France intellectuelle à cinquante ans de distance, et se sont mis à l'étude des meilleurs maîtres, tant français qu'étrangers. Il y a quelques années, M. Olivar Asselin fit pour son plaisir une enquête sur le niveau des lectures, dans nos milieux

aits cultivés. Il trouva ce niveau fort bas. Cela se passait vers 1925. Si M. Asselin recommençait aujourd'hui l'expérience, ses conclusions seraient désuètes. Le temps n'est plus où Radiguet était chez nous une sorte d'épouvantail, où les noms de Mauriac et de Morand, de Maurois, de Claudel ou de Jules Romains provoquaient l'hilarité, quand ce n'était pas de sceptiques haussements d'épaule. Mieux armés que jamais pour la mêlée littéraire, nos écrivains manifestent des vues qui vont chaque jour s'élargissant. Ils cherchent moins leur voie, leur manière, et les moyens d'y atteindre. Partant, ils ont une audace qu'on n'avait pas accoutumé de trouver chez nous. Par audace, je n'entends pas les outrances d'expression, ni l'impudeur étalée par désir de scandale. Ceux qui s'arrêtent à pareilles niaiseries sont des naïfs. Esprits inaptes à mûrir. Ils peuvent se croire novateurs, ils ne sont que rétrogrades.

Dès que nos écrivains envisagent avec plus de sérieux leur tâche, ils doivent nécessairement se rapprocher de leur pays. Ils apprendront à le connaître mieux, pour le peindre mieux. C'est ici que les sciences, et plus particulièrement les sciences naturelles, entrent en jeu: zoologie générale, ornithologie, entomologie, botanique, géologie. Tout ce qui se rapporte, en somme, à la faune et à la flore, aux terrains et à leur formation, de notre pays. Nous vivons au

Canada et nos livres, pour être franchement canadiens, se doivent de réfléchir les caractères qui donnent au Canada sa physionomie. Quand les poètes, dans leur langage imagé, chantent l'âme et le visage du paysage, ils n'emploient pas les mots à l'aventure. Ils savent ce qu'ils disent, pourquoi ils le disent de telle façon, non de telle autre. Plus ils sont familiers avec le décor qui les entoure, plus ils ont de bonheur à l'interpréter. S'ils sont formés à bien voir ce qui se passe autour d'eux, ils ne commettent plus les impairs d'un trop grand nombre de leurs devanciers. Ils sont plus vrais parce que moins livresques, plus naturels parce que moins obsédés de visions artificielles. Ils savent, pour s'être ouvert les yeux sur les choses de chez nous, que la pervenche ne fleurit pas les champs du Québec, que le thym et la marjolaine y sont également inconnus, que le chant du rossignol ne saurait déchirer le silence des nuits laurentiennes. En quoi ils se montrent plus avisés, ou moins ignorants des réalités contingentes, que leurs grands-oncles.

Sans doute le décor de l'œuvre ne constitue pas l'œuvre elle-même, et il faut se garder de donner à l'accessoire une attention qui fasse négliger l'essentiel du récit, ou le lyrisme profond du poème. Mais l'un va de pair avec l'autre, et l'écrivain doit ambitionner de les marier au point de donner l'impression d'ampleur, de fini, de plénitude qui ressortit à l'œuvre d'art. Cela n'est pas facile.

Cela est au contraire très difficile, et oblige le romancier, ou le poète, à une somme considérable de travail, qu'il ne découvre qu'en s'y attachant. A la vérité, l'écrivain est un homme qui doit tout connaître, un homme qui doit savoir, dans les limites du raisonnable, tout ce qu'il est humainement possible. Pour peu qu'on y réfléchisse, il apparaît que la faiblesse, les carences, les déficiences de nos lettres, telles que nous les apercevons, s'expliquent par la préparation insuffisante, inadéquate, sommaire au point d'être puérile, de ceux qui manient la plume. La plupart ne sont pas suffisamment instruits. La grande pitié, c'est qu'ils ne soupçonnent pas le lamentable état qui est leur. Conséquence: ils envisagent leur métier, souvent une occupation d'à-côté, comme un art d'agrément où l'effort sincère est superflu. Ils écrivent comme d'autres pianotent ou barbouillent de la toile, pour le seul plaisir de perdre agréablement leur temps. En quoi ils ont tort. On écrit ou on n'écrit pas. Mais pour écrire, il faut avoir quelque chose à exprimer. Et la génération spontanée, dans la sphère intellectuelle, n'est pas plus fréquente que dans le monde biologique. Ceux-là qui sont trop mous, ou trop insouciants pour se mettre résolument à la tâche, n'ont qu'à briser tout de suite avec une carrière pour laquelle ils ne sont pas nés. Nous aurons toujours assez de mauvais ouvriers.

Comment exploiter la nature au bénéfice des lettres, comment transporter le monde physique, les êtres et les choses qui nous entourent, dans l'œuvre littéraire? Affaire de discernement, de compréhension, d'interprétation.

Mettez un enfant devant un paysage et demandez-lui, s'il a douze ans, quinze ans, de décrire ce paysage. Il vous montrera la courbe d'une rivière, un champ en culture, un coin de bois où coule un ruisseau. Neuf fois sur dix, il vous confiera qu'il voit des arbres, des fleurs, des herbes, des oiseaux et des insectes, des pierres, peut-être quelques bêtes sauvages, un écureuil ou un mulot. Un homme peu habitué à observer décrira de la même façon. Cela n'est pas suffisant. Il y a partout, dans tous les paysages du monde, des arbres et des plantes, des roches, des oiseaux et des insectes. A moins qu'il ne s'agisse du désert, où rien ne vit. Et encore? Non seulement il est bien de voir bêtes et plantes, mais il importe de les nommer, de les décrire, de dire un mot de leur habitat ou de leurs mœurs, d'expliquer en quoi elles se distinguent d'autres bêtes et d'autres plantes. Les oiseaux qui fréquentent les cours d'eau ne sont pas les mêmes que ceux des champs; les animaux des bois diffèrent de ceux de la plaine. Les terrains de mon pays de Saint-Hyacinthe, où la glaise est partout abondante, la roche sédimentaire, riche en fossiles, fréquente, n'ont rien de commun avec les sols des

Laurentides, habituellement maigres et sablonneux, dévorés par les roches ignées, de formation granitique et calcaire. Ce sont là, dira-t-on, des détails. Mais ce sont ces détails qui situent le récit, insufflent aux descriptions la vie, accusent le caractère d'un livre. C'est par de tels détails enfin compris, s'ajoutant à la trame d'un roman, soutenant le lyrisme d'un poème, que nous finirons par donner au Canada français une littérature.

Nous croyons sincèrement que le salut est là. Le livre canadien ne sera vrai, vivant, original, qu'en tant qu'il reflétera l'âme de notre pays, qu'il interprétera le terroir en le transposant. Des connaissances précises et une grande justesse du terme, dans les choses de la nature, sont indispensables à qui veut écrire. Elles enrichissent l'observation et la langue, permettent, en définitive, de donner à une œuvre le galbe de la chair et la chaleur du sang.

Qu'on n'aille pas croire que les écrivains canadiens font totalement abstraction de la nature. Ils le voudraient qu'ils ne le pourraient pas. Le malheur, c'est qu'ils ne prennent pas la peine de regarder autour d'eux, de voir la nature telle qu'elle est. Ils la cherchent dans leur cabinet de travail, à travers les livres qu'ils lisent, et qui, la plupart du temps, sont de provenance étrangère. Le résultat, c'est qu'ils nous montrent des paysages ultra-fantaisistes, ne correspondant en rien à la réalité.

Ils trompent le lecteur avec des descriptions et des aperçus français, anglais, russes, mais non canadiens. Loi du moindre effort. Car il est plus facile de décalquer un livre étranger que de créer soi-même. La loi du moindre effort, ajoutée à une ignorance inavouable des choses de chez nous, a mis dans nos œuvres, entre autres choses, une flore et une faune ridicules. Elle a paralysé le développement de notre littérature et dégoûté l'homme cultivé des livres canadiens.

Qu'on apprenne donc, une fois pour toutes, qu'il n'y a pas au Canada de pervenches, de marjolaine, de thym ni de verveine; que la bruyère et le genêt ne croissent pas dans la province de Québec; que le trille fleurit au printemps, le lis tigré à l'été, l'aster à l'automne. Qu'on sache que le rossignol n'est pas connu en Amérique du Nord, et qu'on ne confonde pas avec lui le pinson chanteur; que l'écureuil est un animal actif toute l'année, hiver comme été, et le suisse, (*tamias rayé*), un hibernant; que l'achigan est un poisson carnassier, au même titre que la truite, le brochet ou le doré; que l'alouette construit son nid près du sol, l'épervier sur les hauteurs, le grand héron bleu dans les arbres élevés, et seulement à ces endroits appelés héronnières. Qu'on ne vienne plus nous faire croire, comme Constantin-Weyer dans un de ses livres, que le canard noir est inestimable, alors qu'il est le plus estimé de nos oiseaux aquatiques; ni, comme Adolphe Nantel,

que l'ours a ses petits à l'automne; ni, comme Albert Ferland, que le bison est un animal des monts laurentiens; ni encore, comme Olivar Asselin, (ne vous en déplaît, seigneur!), que le rat musqué se glisse à l'eau en douce, et qu'il ne sait pas plonger.

Il est temps que nous prenions contact avec les êtres, les choses, la nature sous toutes ses formes. Il importe, plus que jamais, d'ouvrir les yeux sur ce qui nous entoure, de nous pencher sur les mystères que propose le triple règne animal, végétal, minéral. Les écrivains d'autres pays se sont mis à ce travail depuis longtemps. Pourquoi les nôtres s'abstiendraient-ils? Seraient-ils les seuls, sur la planète, à qui l'on refuse les rapports avec le bon sens? Qu'on le veuille ou non, la nature est une mine pour l'écrivain. Elle lui donne, en plus de connaissances qui étayaient son récit, une richesse de vocabulaire que le profane ne soupçonne pas. Cela a son importance, en un pays où le vocabulaire courant est d'une pénurie honteuse.

A-t-on idée, par exemple, des jolis mots que l'histoire naturelle la moins pédante peut fournir au romancier ou au poète? Prenons le domaine botanique; de simples mauvaises herbes, que nous voyons chaque jour ou presque, s'appellent nielle, chicorée sauvage, tanaïsie, passerage, vaccaire ou silène, pigamont ou pain de couleuvre. Ces noms sont populaires, mais ce sont ceux-là qu'il nous faut, ceux qui peignent les choses, que tout le monde

comprend, et que le peuple n'a pas choisis sans raison. Mis à leur place dans une phrase, et dans le décor qui convient, ces noms valent bien les termes généraux plante ou fleur, ou le savoureux *bouquet* de nos habitants. Ils ont de l'allant, ils sonnent français. Que veut-on de plus? Dans le monde des oiseaux, non moins intéressant que celui des plantes, n'avons-nous pas des mots aussi expressifs, aussi satisfaisants que macreuse, balbusard, oriole, grèbe, aigrette? On se rappellera ici l'usage intelligent, bien que légèrement fantaisiste, qu'a fait de ses connaissances ornithologiques un écrivain comme Pierre Benoit, dans son roman: *L'Ile verte*.

Le lecteur, de moins en moins ignare, est fatigué de nos prés aux mille fleurs et aux mille couleurs; des multitudes d'oiseaux qui piaillent dans les branches; des bêtes féroces de nos grands bois. Nous l'avons saturé de ces banalités. Elles lui donnent la nausée. Nous voulons que le livre canadien soit lu, mais faisons donc un livre canadien qui soit lisible. Il y a moyen d'y arriver. Comment? Par le travail, et par le travail seulement. Notre pays est là, sous la main, qui nous offre ses trésors, anxieux de nous les voir utiliser. Pourquoi hésitons-nous? La réponse est simple. Elle est toujours la même: parce que le travail en perspective est ardu et que nous sommes, dans une proportion si généreuse qu'elle en est humiliante, des paresseux.

Harry BERNARD

Une tâche entre quelques autres ¹

Des erreurs de méthode ou de tactique, sont au principe, avons-nous dit, de la défaite du droit minoritaire au Canada. Nous avons aussi parlé d'erreurs de psychologie, celles-ci expliquant celles-là. A la rude fierté anglo-saxonne, à son réalisme tenace, à son inflexible esprit de suite, les Canadiens français n'ont-ils pas trop souvent opposé la douceur fluctuante, la gentillesse naïve, la vigilance paresseuse qu'une étrange loi de l'histoire, estime-t-on, fait apparaître chaque fois qu'une cause perdue, un peuple décadent ou pris de vertige attend l'entrepreneur de funérailles? Nulle part la faiblesse ni la concession outrée ne sont génératrices de paix ni de respect. En des luttes comme celles que nous venons de raconter, comment dire le profit de la légitime intransigeance ou de la simple politique aux yeux ouverts? Qui osera prétendre que l'histoire canadienne s'écrirait de même façon si les descendants des fondateurs de ce pays, au lieu d'encourager les premières audaces des persé-

¹ Ces pages sont empruntées au chapitre-conclusion de *L'enseignement français et les minorités franco-catholiques au Canada*, ouvrage dont la publication est quelque peu retardée par la rigueur des temps, mais qui paraîtra d'ici deux ou trois mois.(N.D.L.R.)

cuteurs par des attitudes de cadet humilié, avaient énergiquement fait entendre que des fils de la culture française ne se laisseraient point arracher leur langue comme on arrache son dialecte ou ses totems à une race primitive? On peut également se demander si leur éducation, à quelque degré que ce soit, de la petite école à l'Université, prédestine efficacement les Canadiens français à une mâle conception de leur droit et de la vie publique en un pays tel que le Canada. Eux qui, dans leur foi religieuse et son transcendant idéal, pourraient trouver de si splendides ressources pour le développement de la personnalité humaine, savent-ils pleinement utiliser cette incomparable richesse éducative? On veut, paraît-il, que le peuple canadien-français soit un peuple poli, gentilhomme. Et, certes, chacun le veut bien. Mais faut-il que ce soit à tout prix le gentilhomme joué?

* * *

Encore si la méthode offrait quelque valeur pratique à l'égard des milieux anglo-saxons. Car nous estimons, pour notre humble part, que les Canadiens français ne doivent pas s'en tenir uniquement à l'action défensive, mais que le temps est venu, pour eux, de passer résolument à l'action conquérante. Se défendre est bien, conquérir est mieux. Conquérir l'opinion anglo-canadienne, l'amener peu à peu

à une meilleure intelligence des idéaux de l'autre race, l'enjeu vaut-il la peine d'être tenté ?

Ecartons tout optimisme chimérique. Aussi longtemps que l'humanité portera la tare originelle, les luttes de races resteront des phénomènes inévitables. Des politiques bornés ou fanatiques se rencontreront en tout temps pour prétendre démarquer une nation comme on démarque un mouchoir, tout comme il se trouvera des exploiters de démagogie pour battre monnaie sur les passions religieuses ou ethniques. Faut-il nier pour cela même quelques signes d'apaisement assez visibles au Canada, d'autant qu'à ce gain fort heureux des causes apparaissent qui sont loin d'avoir donné leur plein effet ? Que des hommes d'élite aient abouti à cette évolution par simple droiture et ouverture d'esprit, rien de plus sûr. L'heureux changement a pourtant d'autres causes parmi lesquelles il faut inscrire la récente évolution politique de la Puissance. Naguère, au temps où l'empire britannique impliquait l'altière suzeraineté de la Grande-Bretagne, bien vainement eût-on demandé à l'Anglo-Canadien, fils de la race métropolitaine, d'envisager les problèmes canadiens sous un autre angle que l'angle impérial. Dans l'empire il ne voulait voir que l'hégémonie anglo-saxonne ; et le maintien de cette hégémonie, sur sa portion de territoire, constituait pour lui le devoir suprême. Le statut de Westminster est venu qui, en l'esprit

d'un nombre toujours croissant d'Anglo-Canadiens, a opéré une considérable révolution. *L'Unity League* du sénateur Belcourt aura en tout cas démontré qu'au point de vue impérial, se pouvait substituer chez eux le point de vue canadien. C'est en fonction de l'intérêt canadien et de l'union nationale que beaucoup désormais abordent le problème des minorités et des relations entre les races en ce pays. Nouvel état d'esprit dont il est trop tôt pour marquer toutes les conséquences.

Les séjours de quelques politiques anglo-canadiens à Genève n'auront pas été non plus sans heureux résultats. Les horizons internationaux ramènent à leurs justes proportions les visées de tout impérialisme, même britannique. Trop souvent unilingues, les délégués du Canada à la Société des nations n'y ont pas observé inutilement le rôle prépondérant de la langue française. C'est à son retour de Genève que sir Robert Borden osait dire à ses compatriotes, au centre même d'Ottawa: "Nous devrions nous sentir honteux de ce que si peu d'entre nous savent le français, tandis que là-bas 54 nations le parlent couramment".¹ Le nombre va donc diminuant des Anglo-Canadiens pour qui ne parler que l'anglais demeurerait naguère le signe suprême de la haute culture.

L'apaisement se manifeste en particulier dans les milieux universitaires, et en quelques milieux

¹) Cité par le *Droit*, 18 nov. 1930.

politiques où la culture de l'esprit n'est pas tenue pour superflue. En ces quartiers c'est un intérêt grandissant que suscite l'étude de l'histoire du Canada français, de ses paysages, de ses mœurs, de son état social. Chez beaucoup la propension s'affirme à plus de tolérance et voire à plus de justice. Eliminer de la vie nationale tout ce qui pourrait gêner le libre jeu des fonctions économiques, entraver la formation d'un esprit vraiment canadien, semble à tous ceux-là une tâche opportune. Ils aperçoivent le péril d'acculer trois millions de concitoyens à un nationalisme exacerbé, à un dégoût souverain des institutions de 1867, dégoût qui, étant donnée la position géographique du Québec, pourrait mettre en question l'existence même de la Confédération. Bien mieux, l'on sait gré à la race canadienne-française de son apport à la vie commune, et l'on estime chimère et folie toute tentative de l'absorber. C'est encore sir Robert Borden qui, dans ses leçons professées à Oxford, tient ces propos de claire et solide raison: "Les qualités du tempérament français et de l'anglais se complètent sur maints points. Chaque race est capable de rendre à l'Etat de grands services, et chacune les lui a rendus. Ce n'est pas dans la fusion, mais dans la coopération que les deux races peuvent rendre au Canada des services de l'ordre le plus élevé".¹⁾

¹⁾ Sir Robert Borden, *Canada in Commonwealth*.—
From the Conflict to Cooperation.

* * *

Par quels moyens fortifier ces bonnes dispositions, imposer pour jamais aux mauvaises volontés survivantes le frein victorieux? Au risque de heurter des opinions par trop courantes, nous dirons ici nettement notre pensée: le plus funeste et le plus décevant calcul serait de rêver de paix nationale par un rapprochement intellectuel ou spirituel des deux races, rapprochement qui se ferait, tout naturellement, par une atténuation des traits originaux de la race française.

Entendons-nous. Nous ne préconisons, pour les Canadiens français, ni le système du vase clos, ni l'encerclement de la muraille chinoise. Des intérêts vitaux leur interdisent de se replier sur eux-mêmes. Sous peine de suicide national, force leur est de se mêler aux autres, de prendre contact avec leur civilisation, ne serait-ce que pour y emprunter quelques-unes des forces dont ils ont besoin pour tenir le coup et durer. Nous ne voulons pas ignorer, non plus, l'importance des facteurs psychologiques en toute vie collective, le profit de certains gestes publics, de rencontres ou de visites officielles pour la disparition d'incompréhensions mutuelles, l'apaisement de passions nationales. Il va de soi également que si l'ordre international assujettit les Etats et les pays à des dépendances réciproques et à des collaborations, à plus forte raison en va-t-

il ainsi entre groupes d'une même nation et d'un même Etat. Si l'Etat fédéral a pour premier devoir d'établir un état social à la faveur duquel provinces et nationalités s'assureront leur plein et légitime développement, de même, en sens inverse, nationalités et provinces ont-elles pour obligation de contribuer au bien commun de l'Etat fédéral. Pour leur propre bénéfice, elles l'aideront à s'acquitter de sa tâche de civilisation, le tout cependant sous réserve du droit individuel de chaque nationalité et de chaque Etat provincial, dans le respect absolu de leur liberté et de leur autonomie. Il faut, en effet, bannir cette illusion que la civilisation canadienne pourrait être un composé hybride, une sorte de terme moyen où la contribution de chaque race ne serait que le mélange informe de l'une et de l'autre. La civilisation canadienne ne sera et n'aura de grandeur que si chaque race reste soi-même, produit l'œuvre de son âme originale, l'une et l'autre se rencontrant et s'harmonisant toutefois par les pointes, par ce qu'elles auront puisé à la même nature, à la même patrie, à une histoire commune, et, dans une certaine mesure, à un idéal commun. En deux mots: rapprochement pour se mieux comprendre et collaborer, oui; rapprochement pour se plagier et se fusionner, non. Osons nous en persuader une fois pour toutes: la nationalité canadienne-française conquerra l'opinion anglo-canadienne, comme toute nationalité conquiert le droit à la

vie et au respect: par la démonstration de sa vigueur interne, de son aptitude à vivre d'une vie à la fois riche et autonome. Ne jamais rêver que d'une culture serve dont toute la gloire serait de vivre d'emprunts perpétuels, qu'est-ce autre chose, sinon tout le contraire d'une attitude conquérante? Les Canadiens français auraient grandement tort de l'oublier: ce n'est point par la part d'anglais qu'ils portent en eux qu'ils intéressent les Anglo-Canadiens, mais bien par ce qu'ils ont de proprement français. "On ne se pose qu'en s'opposant", aimait à dire Brunetière. Axiome qui vaut pour les peuples comme pour les individus. L'étranger se penchera sur l'âme canadienne-française dans la mesure où elle pourra s'appliquer le vers antique, formule fière et simpliste de toute originalité:

*J'ai quelque chose aussi que les autres
n'ont point!*

Que si d'ailleurs l'on scrute le sentiment de quelques universitaires anglo-canadiens, l'on s'apercevra que c'est en définitive à la découverte et à l'intelligence de cette originalité que se ramènent pour eux les premières données du problème canadien-français. M.D.A. Mc Arthur, de l'Université Queens, écrit: "S'il existe un problème canadien-français, la solution s'en trouve dans le Canada anglais et non en Canada français. Il sera résolu quand on aura reconnu l'instinct et le génie

du Canadien français". Plus explicite encore cette déclaration du Dr Sherwood, président de l'Université Western Ontario de London: "Lorsque chaque peuple connaîtra véritablement l'autre, c'est-à-dire lorsqu'il connaîtra la profondeur de la vie, l'essence de l'âme de l'autre et ses instincts, l'harmonie dans l'unité d'action viendra d'elle-même".¹

* * *

Fortifier puis révéler de façon robuste, éclatante, leur être, tout leur être national; édifier, sur leur part de pays, une civilisation à la fois originale et hautement humaine; en d'autres termes, s'imposer définitivement comme une réalité indestructible, par une floraison d'œuvres culturelles issues de leur âme et de leur terroir; apporter du même coup au trésor collectif de la nation canadienne, leur contribution originale et magnifique, tel serait, pour les Canadiens français, le secret de leur force conquérante et de leur avenir: puissance qui suppléerait avantageusement bien des textes constitutionnels boîteux ou désuets.

Veut-on ici quelques précisions? Penchons-nous un moment sur la notion de civilisation. Civilisation! Tâche souveraine de tout peuple, œuvre de l'homme s'ajoutant à l'œuvre de la nature, grand et suprême travail des fils d'Adam pour aménager

¹ Cité par le *Droit*, 3 mai 1929.

le cadre de leur vie, l'humaniser, le rendre propice au plus haut développement de leur personnalité.¹ Qui n'aperçoit, dès lors, et dans ses parties maîtresses, l'œuvre spéciale et splendide réservée au petit peuple canadien-français? Cette œuvre, il l'accomplit éminemment lorsqu'il déploie, en son milieu et autour de soi, toutes les forces, toutes les ressources de son catholicisme. En ce déploiement, notons, en tout premier lieu, sa contribution généreuse aux entreprises d'évangélisation lointaine, par quoi il enseigne à sortir de son particularisme pour embrasser l'idéal universel de la fraternité humaine. La même œuvre civilisatrice, il la pourrait encore accomplir si, battant la route en législation sociale, il savait ébaucher, sous l'inspiration de sa foi, des solutions neuves, victorieuses, génératrices de l'ordre où, coûte que coûte, s'établira pour vivre la société de demain. Sa vie politique lui offrirait la même ressource s'il y voulait mettre un franc idéalisme, des vues ordonnées, les nobles soucis de l'Etat organisateur; si, au parlement fédéral, se souvenant de leur qualité de catholiques, les représentants du Canada français y savaient apparaître avec un sens élevé de la dignité humaine, une élévation morale irréprochable, une intelligence compréhensive des problèmes de la nation. Et dans

¹ R. P. de Munnynck, *Le catholicisme et la civilisation*, (*Les grands problèmes internationaux de l'heure présente*), pp. 161-87.

l'ordre économique? Quel témoignage pourraient encore conquérir les Canadiens français s'ils décidaient de porter là un sens hiérarchique des valeurs; s'ils voulaient prendre le parti tout d'abord d'avoir une vie économique à eux, débarrassée des servages étrangers qui ont fait leur temps et qui sont en train de déséquilibrer irrémédiablement leur vie interne.

Et il reste que nous n'avons rien dit des ressources de l'intelligence. Expression possible de tous les aspects de la vie, la création intellectuelle, qu'elle prenne le nom de littérature, d'art ou de science, peut devenir, à certains égards, l'illustration par excellence de l'âme d'un peuple. Qu'est-ce, par exemple, que l'œuvre d'art, sinon un revêtement, une forme idéale posée à la nature, une fleur exquise de civilisation qui améliore, humanise le séjour de l'homme, en grandit la puissance de perfectionnement? Mais alors quel champ ne s'offre point ici à des fils de l'intelligence française! Il est de mode de revendiquer la liberté de l'artiste et de l'art. Revendication légitime si elle ne visait trop souvent le droit à la légèreté, à toutes les déliquescentes de l'esprit. Les cénacles ne manquent point, non plus, où l'on se moque abondamment de la littérature nationale, forme inférieure de l'art! Moues d'enfants qui voudraient renoncer au langage parce qu'ils n'ont encore entendu que leurs balbutiements! Moqueries de déracinés où se révè-

lent beaucoup moins un désir de liberté que le mépris profond de la nature de son pays, du passé et de l'âme de sa race, mépris qui n'a d'autre fondement ou d'autre excuse que l'ignorance.

En définitive que demande-t-on aux travailleurs intellectuels? Ceci tout au plus: être de leur race et travailler ensuite avec toute leur âme. Et ceci encore que, pour être pleinement de sa race, la naissance de parents français sur un point quelconque du Québec ne saurait suffire, mais qu'il y faut quelque autre chose, et, par exemple, s'être approprié l'héritage moral des siens, l'avoir spirituel de son milieu historique et culturel. Formation d'âme que n'apporte point, faut-il le dire, l'étude rapide d'un manuel primaire de géographie ou d'histoire nationales, mais qui requiert l'imprégnation lente, active et profonde de l'esprit par toutes les puissances de l'atmosphère, de la terre et du passé. Qu'il en advienne ainsi, et l'on cessera de poser au "citoyen de l'humanité", sans prendre garde que cette attitude hautaine procède, au fond, d'un individualisme effréné.¹ Et l'on cessera aussi

¹ "Notons d'ailleurs... qu'individualisme et internationalisme ne sont des extrêmes qu'en apparence et qu'en réalité ils se touchent. L'individualiste orgueilleux aime toujours à se proclamer citoyen du monde, ne fût-ce que pour mieux s'opposer à sa patrie et à sa famille qu'il renie. Les grands individualistes romantiques, à commencer par Byron, qui est le plus représentatif, se sont toujours proclamés citoyens de l'humanité." (Gonzague de Reynold, *Les grands problèmes internationaux de l'heure présente...*, p. 114).

d'imaginer toutes sortes d'antinomies irréductibles entre art national et art humain, comme si la première condition de l'art humain n'était point de s'appuyer sur le tuf d'un pays et d'une race. C'est le grave historien Camille Jullian qui écrit, et à la date de 1931: "Il manquera toujours beaucoup de charme aux peintres et aux poètes qui n'auront pas reçu de leur patrie la marque du terroir... Célébrons la gloire de Shakespeare et de Dante, mais reconnaissons qu'une part de leur grandeur est d'avoir été des poètes nationaux; et je ne pense pas que l'héroïsme de Corneille eût été diminué s'il l'avait moins dirigé sur Rome ou l'Espagne, sur les Horaces et le Cid, et davantage sur Roland et la France".¹ Parce qu'il n'ignore point les conditions de toute production de l'esprit, un philosophe éminent comme le R. P. Delos, O.P., n'hésite pas à nationaliser même la science: "De même parle-t-on d'une science française, parce que la science, universelle de sa nature, comme l'esprit humain, est fonction d'un milieu donné, de l'orientation intellectuelle qui y est imprimée, de l'état des laboratoires, des académies, des écoles, du tempérament physiologique même de ceux qui la cultivent, de ce complexe, en un mot, que nous avons déjà appelé: la vie nationale".²

¹ *Au Seuil de Notre histoire*, II, (Paris, 1931), p. 114.

² *Semaines sociales de France, Le Problème de la vie internationale*, (le Havre), 1926, p. 315. Voici un autre

Liberté de l'art et de l'esprit, soit! Mais y a-t-il une liberté contre le devoir? Et le devoir nous ramène à cette dure constatation: ni l'historien, ni le poète, ni le romancier, ni le dramaturge, ni le penseur, ni l'artiste n'ont encore paru qui aient donné de leur race, de son âme, de l'une de ses attitudes, de l'un des moments de sa vie, l'expression immortelle où se révèle, plus encore que la main de l'ouvrier, le génie d'une nation. Posons ce problème de façon plus large, en même temps que plus concrète et peut-être plus simple. Le Québec est le plus vieux foyer de la race française en Amérique. Elle y vit depuis trois cents ans. Le temps ne lui a pas manqué d'y graver son empreinte vigoureuse et impérissable. Terre la plus rapprochée de l'Europe sur l'Atlantique, le Québec est le portique oriental du Canada. Point d'arrivée et point de départ de nombreuses routes maritimes et ferrées; demain, peut-être, point d'envol et point

témoignage de Gonzague de Reynold: "Même dans les œuvres les plus abstraites, comme le *Discours de la méthode*, ou la *Critique de la raison pure*, on retrouve des caractères nationaux. Je puis me hausser jusqu'à l'universel, je puis représenter comme peintre ou évoquer comme poète des terres exotiques: je puis, comme romancier ou comme historien, me transporter bien au delà de mon pays ou de mon époque: la manière de voir, de peindre, de décrire, d'évoquer, révélera toujours, non seulement ma personnalité à moi, mais encore mon origine, la sensibilité, le tempérament que m'ont formé peu à peu ma race, ma terre, mon histoire. Je n'atteins la vérité humaine que par cette vérité nationale". (*Les grands problèmes internationaux de l'heure présente*, pp. 119-20).

d'atterrissage de la navigation aérienne par-dessus la grande mer océane, le Québec sera longtemps l'un des principaux carrefours de l'Amérique du Nord, la terre la plus fréquentée de tout le Canada. Par sa physionomie spirituelle comme par sa géographie humaine, par le caractère de ses paysages et de ses monuments, par le visage de ses campagnes et de ses villes, le Québec fait-il aujourd'hui à la patrie canadienne un portique d'un style français assez pur, d'une suffisante majesté? Telle est la tâche en son impérieuse ampleur. Car un peuple impuissant à marquer sa terre de l'empreinte de son génie peut-il bien entretenir des prétentions à la vie? Et tant que la tâche suprême ne sera pas achevée à l'honneur de leur race, les Canadiens français ont-ils le droit de changer leur itinéraire intellectuel pour s'attarder aux aventures d'un esthétisme décadent?

Fortifier, magnifier le génie de la race, voilà, à certains égards, l'essentielle besogne. Oeuvre ardue, longue, austère! Il faut l'accomplir en se souvenant qu'il y a des forces dont la vigueur ôte l'envie de les capter ou de les dompter. Et il y a des peuples à qui leur foi ôte le droit de ne pas rêver grand.

Lionel GROULX, *ptre*

La XI^{ème} Semaine sociale du Canada ¹

La dernière Semaine Sociale du Canada, consacrée à l'encyclique *Quadragesimo anno*, illustre de manière expérimentale une forte vérité d'apologétique.

Lorsque Le Play étudia en savant le Canada français, on sait la célèbre confirmation de sa doctrine qu'il y trouva: la fécondité des forces sociales du catholicisme, lorsqu'il imprègne les mœurs publiques et privées. Sans doute, il faut aujourd'hui reconnaître à certaines infiltrations les délétères influences du continent nord-américain, naguère encore tout saturé de matérialisme — maintenant aux abois. Aussi, les meilleurs esprits du Canada savent-ils organiser la lutte de tous les instants, très souvent triomphante, jamais découragée.

La devise des Semaines sociales: "La science pour l'action", imposait l'étude soignée du document pontifical qui développe la doctrine de *Rerum novarum*. C'est ce que firent à Montréal, "la ville aux cent clochers", en quinze cours et autant de conférences ou de discours, des universitaires, édu-

¹ Cet article a été écrit pour une revue européenne. Nous sommes heureux de le donner en primeur à nos lecteurs canadiens (N.D.L.R.).

cateurs, journalistes, hommes d'œuvres sociales ou d'action catholique, prêtres et laïques, qui se réunirent, du 29 août au 2 septembre 1932, à la Palestre nationale, l'imposant immeuble mis à leur disposition par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

* * *

On peut dire, sans excès de simplification, que les premières générations de la Nouvelle-France vécurent surtout de l'instinct social. La famille, chrétienne et prolifique, était le centre des préoccupations de ces petits agriculteurs, qui en 1763, lors de la cession du pays à la couronne protestante d'Angleterre, comptaient tout au plus douze ou treize mille ménages, groupés en cent paroisses.

Le sens social, cet éveil plus sensible et plus aguerri de la notion du bien commun, groupa dès lors de très près les Canadiens français autour de leurs prêtres, seul appui resté fidèle. Ce sens social trouva d'amples occasions de s'épanouir, en cent ans de luttes pour la conquête entière des libertés, religieuse, scolaire et politique, dont ce jeune peuple du Canada est fier à juste titre.

L'action sociale proprement dite s'est développée au Canada catholique dès après le motu proprio de Pie X sur l'action populaire chrétienne. Ce fut d'abord la Jeunesse catholique, premier groupement au pays, en dehors des associations pieuses,

à se consacrer officiellement au Sacré-Cœur. Puis vinrent les syndicats catholiques ouvriers, suivis du syndicalisme agricole, tous heureux d'appliquer à la lettre l'encyclique *Singulari quadam*. Il faudrait ajouter en détail quantité d'autres œuvres de bien, en particulier la presse catholique, qui compte au Canada trois quotidiens influents et quatre grands hebdomadaires, tous de langue française. On peut mentionner aussi quelques hebdomadaires catholiques de langue anglaise, publiés surtout dans la province d'Ontario. Les débuts du vingtième siècle virent mettre à profit et en pratique, avec empressement en plusieurs diocèses, les enseignements sociaux de l'Eglise.

Restait la science sociale, à élaborer sous le souffle de l'Esprit qui vivifie toute action, et à disséminer d'abord parmi les élites, et tout aussitôt après dans le peuple, heureusement demeuré très rapproché de son clergé. Dès après la dernière guerre, c'est cette science sociale que des Canadiens français — qu'on peut appeler les catholiques sociaux — ont implantée en Amérique du nord par l'institution des Semaines sociales. Cette œuvre d'enseignement supérieur s'est maintenue fidèlement, sous l'impulsion permanente d'un jésuite, le R. P. Joseph-Papin Archambault, esprit vigoureux et réalisateur. Depuis 1920, chaque année, sauf deux exceptions, "l'Université ambulante" de sociologie catholique a visité quelque une des prin-

cipales villes de la province de Québec, — la province catholique du Canada — en plus de la capitale fédérale, Ottawa. Partout, suivant le mot du délégué apostolique, elle a fait "œuvre d'évangile".

* * *

Cette fois, la Semaine sociale traitait de *L'Ordre social chrétien*.

Un câblogramme du président-fondateur au Saint-Siège exprimait de la part des auditeurs et des professeurs leur reconnaissance pour les enseignements pontificaux et la résolution de les faire mettre en pratique. En réponse, Sa Sainteté envoya sa bénédiction apostolique en gage d'heureuse réalisation du programme chrétien.

Le Saint-Père avait fait adresser auparavant par le cardinal Secrétaire d'Etat une belle lettre d'encouragement aux Semaines sociales, leur recommandant de "sauvegarder, parmi les complexités de situations nouvelles, les admirables traditions chrétiennes des saines et robustes populations de votre Canada".

S. E. le cardinal Pacelli y disait de l'encyclique étudiée: "A mesure que vos auditeurs entreront plus avant, à votre suite, dans l'intelligence de ce document incomparable, ils admireront davantage la splendeur de la tâche qui s'offre désormais aux vrais fils de l'Eglise: parmi le désarroi des autres systèmes, la doctrine sociale catholique leur offre

seule, en effet, les critères ou la clef de solutions réelles, conformes à la morale divine et adaptées en même temps aux problèmes qui se posent aujourd'hui, sous des formes diverses, en chaque pays: des *réponses de vie* en un mot."

L'espace fait ici défaut pour résumer les cours professés devant un large public attentif. Citons seulement quelques titres: *L'Eglise et les problèmes économiques et sociaux*; *Le Régime capitaliste, sa légitimité, ses abus*; *L'apostolat laïque*; *Le Retour de la mère au foyer*; *L'Etat et les activités économiques*.

Les trois archevêques métropolitains ayant juridiction sur la province de Québec, ainsi que cinq évêques, participèrent à la Semaine sociale.

A la messe d'ouverture, S. E. Mgr Georges Gauthier, coadjuteur de Montréal, sous les auspices de qui se tenait la Semaine, inaugura l'enseignement de sa parole "si docte, si perspicace et si apostolique" en matière sociale, suivant l'éloge qu'il venait de recevoir de Rome. L'encyclique, "document capital, déclara-t-il, préparé pendant de longs mois, avec un soin extrême, et que le Pape a publié après avoir consulté — je le tiens de lui-même — les principaux économistes de l'Europe". "Peut-être nous faut-il moins d'experts, avait déclaré S.E. au début, et un christianisme plus intensément vécu pour que les sociétés humaines retrouvent leur équilibre et se reprennent à vivre d'une vie normale."

Le primat de l'Eglise canadienne, S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, dégagèa la transcendance de l'Eglise par rapport à toutes les autres organisations. "L'Eglise existe plus dans l'éternité que dans le présent. Elle n'est pas emprisonnée par l'histoire non plus que limitée dans le temps. Ses principes, qui sont ceux de l'Évangile, restent vrais, quels que soient les changements matériels dans la vie des hommes, quelles que soient les évolutions que le monde subisse."

Les journaux de langue française de Montréal rivalisèrent de compte rendus durant les cinq jours de la Semaine. Mais les journaux anglo-protestants, seuls lus en général par la population catholique de langue anglaise, résumèrent aussi de leur mieux les commentaires de la pensée de S. S. Pie XI. Puissent leurs lecteurs protestants commencer au moins par suivre les lois de l'Eglise, même sans lui reconnaître encore le droit de les dicter.

Le compte rendu officiel de chaque semaine sociale publie sous un format volumineux les textes professés chaque année. Déjà, cette bibliothèque de sociologie canadienne offre aux hommes d'action catholique l'inspiration et le stimulant de plus de deux cents études. Elles abordent et scrutent les principaux aspects d'une vie des plus complexes, celle d'un peuple aux origines très pures, sans cesse en butte aux assauts de l'apostasie individuelle, et toujours persévérant dans la tâche jamais finie sur

terre du rétablissement de l'ordre social chrétien.

* * *

Confirmation expérimentale d'une vérité apolo-gétique, avons-nous dit de la onzième Semaine sociale du Canada.

Sans abuser des citations, il convient d'en appor-ter comme preuve additionnelle cette très belle déclaration faite, quelques jours avant la Semaine sociale, à la bénédiction inaugurale d'un pont, par le ministre de l'agriculture dans le cabinet de Québec, M. Godbout:

"C'est dû au clergé de la province de Québec si la crise n'a pas été aussi grave chez nous; et la force de notre peuple réside dans ses croyances religieuses. Il faut sentir l'autorité divine qui nous impose cette crise, et qui la maintiendra tant que nous n'aurons pas compris la leçon que Dieu nous donne. Cette leçon, la voici: le monde a oublié la Providence, il a vécu sans se soucier trop des sentiments de la Foi. Et il faudra y revenir si nous voulons que la prospérité revienne."

Ces paroles font honneur au détenteur de l'au-torité civile qui a osé les prononcer en terre d'Amé-rique. Elles permettent d'augurer favorablement du proche avenir et d'espérer l'adoption intégrale par certains hommes politiques du Canada de la doctrine sociale de l'Eglise.

Wilfrid GUÉRIN

Le cinéma et les enfants

Personne n'a oublié la terrible tragédie du théâtre *Laurier Palace*. En quelques heures, le 9 janvier 1927, soixante-dix-huit enfants perdaient la vie. Tout le Canada, peut-on dire, fut secoué d'un frisson d'horreur.

“Je suis saisi de douleur devant tous ces petits tombeaux, s'écriait l'archevêque de Montréal, à leurs funérailles, et j'espère que le malheur qui frappe Hochelaga et Montréal sera une leçon non seulement pour nous, mais pour la province et pour le pays tout entier.”

Les autorités comprirent ce langage. Une enquête eut lieu. Et dès la session suivante un amendement à la loi du cinéma en interdisait l'entrée à tous les enfants au-dessous de seize ans.

Sage mesure. Les parents l'accueillirent avec joie. Elle venait au secours de leur faiblesse ou de leur impuissance. Elle fortifiait leur autorité.

Cette ère de sécurité dure depuis cinq ans. Les éducateurs ne furent pas lents à en constater les bienfaits: élèves plus attentifs, plus appliqués, plus sérieux.

Mais la caisse des cinémas s'est vite ressentie de cette restriction. On parla bien de revenir à l'ancien régime. Trop foudroyante avait été la leçon.

Il fallait attendre patiemment une occasion. Or voici qu'elle se présente. Aux temps durs des concessions s'imposent. Puisque les recettes diminuent de jour en jour, il n'y a qu'à ouvrir de nouvelles sources de revenus. Demande, en effet, sera faite bientôt à la législature d'élargir les mailles de la loi afin que les enfants puissent y passer en troupes nombreuses.

Consultez les parents soucieux de leurs responsabilités, les hommes d'œuvres, les éducateurs, le clergé. La réponse sera unanime. C'est celle que faisait le premier ministre lui-même, à l'importante délégation féminine qui le rencontrait en décembre dernier: la loi ne doit pas être changée.

Pourquoi ?

Parce que le cinéma, tel qu'il existe actuellement chez nous, constitue pour l'enfant un triple danger: danger physique, danger intellectuel, danger moral.

“J'ai constaté, disait en 1927 le président du tribunal des jeunes délinquants de Montréal, le juge Lacroix, que chez les enfants de huit à quatorze ans, le cinéma épuise au point de vue physique, au point de vue moral et au point de vue intellectuel. Plusieurs de ces enfants traduits devant moi m'ont dit qu'ils sortaient de ces théâtres inondés de sueurs, à cause de la tension de leurs nerfs et de leur esprit à comprendre le spectacle. La chose se remarquait facilement d'ailleurs à leur mauvaise santé.”

Et la société médicale de Montréal, à une assemblée tenue le 18 janvier de la même année: "Le séjour dans les salles de cinéma ne peut être que préjudiciable à la santé des enfants, parce que toutes les conditions qui y existent sont antiphysiologistes".

Ajoutons que des catastrophes comme celle du Laurier Palace restent toujours possibles. Une panique se déclenche si facilement.

Le danger intellectuel n'est pas moindre. Tous les éducateurs s'accordent à le signaler. Entendons l'un d'entre eux: "Qu'est, règle générale, l'enfant? Un être dispersé, que sollicitent d'innombrables distractions, prêt à donner à tout ce qui passe une part de sa curiosité. Instable aussi, souvent, et inconstant. A quoi tend, à quoi travaille par ailleurs l'éducateur? Sinon à fixer cette instabilité, à briser cette inconstance, à concentrer cet être dispersé, à l'habituer à tenir son esprit sur un objet déterminé, à fixer cet objet, à le pénétrer, afin d'en bien prendre connaissance? Que fait par ailleurs le cinéma? Ne tend-il pas, par essence, à fragmenter l'attention, à ajouter aux distractions naturelles de l'enfant, à disperser sur d'innombrables tableaux sa curiosité vagabonde? Non! même irréprochable au point de vue mœurs, le cinéma, par son caractère même, reste un danger pour la formation proprement intellectuelle de l'enfant... Et il est bien regrettable que si peu de parents paraissent s'en apercevoir ou y songer".

Et un autre: "On peut trouver que les élèves ne font pas d'aussi rapides progrès qu'ils le devraient; mais il faut noter que les professeurs se heurtent à bien des obstacles auxquels les gens du dehors ne pensent pas toujours. Prenez, par exemple, le cinéma... Je voudrais que vous puissiez assister, invisible, à certaines classes. Le lundi, lorsque les externes rentrent du double congé du samedi et du dimanche, le professeur s'adresse vraiment à des dormeurs éveillés. Le professeur parle grammaire, arithmétique, histoire; l'imagination de l'élève revoit les policiers et les voleurs qui se jettent par les fenêtres, toutes ces images détachées et sautillantes qui ont empli son regard pendant les deux jours précédents. Si, subitement, vous interrogez l'un des enfants et lui dites: Mais de quoi parlai-je? Résumez ce que je viens de dire... il vous répétera peut-être machinalement vos dernières phrases; mais vous aurez tôt fait de constater qu'il répète en phonographe. Il n'a suivi ni le raisonnement, ni la démonstration. Votre parole pénètre son oreille, son esprit était ailleurs. Entre les choses dites, sa pensée n'établit point de rapport. Vous sortez de la classe avec la douloureuse conviction que ces élèves ont, comme vous, perdu leur journée... Dès le vendredi après-midi, vous sentez que les esprits s'en vont déjà au cinéma du lendemain. Vous n'avez plus qu'une fraction de l'attention de vos élèves...

“Cela m’émeut d’autant plus vivement, ajoutait ce vieux professeur, que j’ai, pour ainsi dire, vu s’opérer, sous mes yeux, la transformation dont je constate les pénibles effets. J’ai enseigné dans les écoles éloignées de tout cinéma et j’ai pu les comparer avec d’autres dont les élèves sont des fanatiques du cinéma. Plus que cela, j’ai vu le cinéma s’établir dans le voisinage d’une école où j’enseignais; j’ai vu, dans cette école même, sous l’influence du cinéma, se transformer nos élèves. Ah! si les parents voulaient voir, s’ils voulaient nous aider...”¹)

Une enquête américaine, poursuivie à Chicago en 1921, concluait ainsi: “Le cinéma constitue une entrave au travail scolaire de l’enfant, lui fausse le sens de la vie et du devoir, provoque une maturité trop précoce en matière sexuelle, déprime la mentalité et les forces vitales, inspire le dédain des joies du foyer, exerce une influence néfaste sur les sentiments de pudeur, et est pernicieux pour la santé des enfants”.

Mais s’il en est que ces arguments laissent froids, demeureront-ils insensibles à ceux qui concernent l’âme même de leurs enfants?

Le cinéma à ses débuts fut honnête, instructif, amusant. Hélas, des industriels sans scrupules comprirent vite le parti qu’ils pourraient tirer de cette

¹ On trouvera ces témoignages et plusieurs autres dans une brochure que nous avons publiée en 1927: “Parents chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier”.

merveilleuse invention. La mettre au service des plus bas instincts de l'humanité c'était l'avilir, mais en même temps lui faire rendre des sommes considérables. Ils n'hésitèrent pas.

Et le cinéma ne tarda pas à mériter l'épithète de corrupteur qu'une main vengeresse lui colla un jour au front et qu'il porte encore.

On dira peut-être: un bureau de censure veille dans notre province. Il élague des films tout ce qui pourrait offenser la morale.

Nous ne savons sur quelles règles les censeurs basent leurs jugements, quel critérium les guide. Chose certaine c'est que maints spectateurs ne cachent pas leur étonnement et leur dégoût de voir se dérouler telle ou telle scène scandaleuse. Nous avons sur ce point des témoignages de première main.

En outre, il est des films qui, sans faire étalage d'obscénités, sont tout imprégnés de sensualisme et d'immoralité. Aucune scène trop crue. Mais c'est le sujet même qui est pourri. Une seule alternative: ou tout rejeter ou tout laisser passer. On laisse tout passer.

Enfin, et c'est là, dans la conjoncture présente, le point principal, cette censure ignore les enfants. "Le théâtre de cinéma, déclarait il y a quelques années le président des censeurs, n'est pas un endroit convenable pour les enfants. Les vues animées n'ont pas été faites pour eux. Si nous voulions censurer

les films, en vue de les rendre convenables pour les enfants, pas un seul film sur deux cents ne pourrait subir l'épreuve. Les scénarios sont trop suggestifs pour les enfants. Ils inculquent dans leurs petits cerveaux des idées qu'ils ne devraient pas avoir".

Et dans quelle atmosphère pernicieuse! "Quand on songe, a écrit M. Léo Pelland, que c'est dans l'obscurité complice que se délivrent de si troublantes leçons; qu'enfants, jeunes gens et jeunes filles sont à la merci de voisinages inquiétants, imprévus ou délibérément choisis; que le mal, enfin, se passe de maître ou qu'il suffit d'un tour de main pour l'enseigner à qui l'ignore, peut-on calculer la somme de ruines morales que représente un de ces spectacles d'où émanent comme des effluves de luxure?"

Nous pourrions accumuler ici témoignages sur témoignages. A quoi bon? Ce serait vouloir prouver l'évidence. Citons simplement ces lignes d'un magistrat belge: "Le cinéma constitue à l'heure actuelle une des causes les plus importantes de la criminalité infantile. Il existe une névrose et une psychose cinématographique très inquiétante pour les jeunes. Les résultats sont là, vivants sous nos yeux, devant nos cours et tribunaux. Dix-sept Etats européens ont légiféré contre le fléau, la même tendance prophylactique existe parmi les Etats américains. Des médecins, des juristes, des éducateurs ont poussé le cri d'alarme et ému les gouvernements par la précision de leurs constatations".

Etait-ce pour parer à cette objection ? On a parlé de vues spéciales, de matinées éducationnelles préparées pour les enfants... Qu'on nous permette de le dire franchement : nous n'avons aucune confiance dans les compagnies actuelles de cinéma pour parfaire l'éducation de nos enfants.

M. Harry Bernard a démontré dans une étude publiée, en août 1924, par l'*Action française*, que les Juifs sont les vrais maîtres du cinéma. Quatre vingt-cinq pour cent des entreprises cinématographiques leur appartiennent. A Montréal, par exemple, il en est très peu qui ne relèvent pas d'eux.

Franchement, est-il raisonnable de vouloir faire de ces hommes les éducateurs de notre jeunesse ?

—Mais on leur imposera des règles, une censure.

—Les observeront-ils ? Ne sont-ils pas assez puissants pour s'en moquer et s'épargner de justes représailles ? Voyez ce qu'ils font de la loi du dimanche. Ils la violent ouvertement, constamment et... impunément.

Non, ne courons aucun risque. Notre nationalité n'est pas encore assez forte pour l'exposer ainsi. Le premier ministre a dit la parole juste : Il ne faut pas toucher à la loi.

Telle est bien l'opinion des pères de famille. Tel sera aussi, nous en sommes convaincu, l'avis de leurs représentants à la législature.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

La vie courante

Campagne de francisation

Au congrès que les directeurs de nos hebdomadaires français tenaient aux Trois-Rivières, le 22 octobre dernier, un de nos directeurs, l'abbé Albert Tessier, lançait un vibrant mot d'ordre. Donnons-en quelques extraits:

"L'année 1934 sera remplie par l'évocation des événements qui ont marqué notre naissance catholique et française. Il me semble que l'approche des fêtes qui ne manqueront pas de commémorer ces grands faits de notre passé nous fournit une occasion unique de reprendre avec plus d'efficacité et d'ampleur la campagne si souvent esquissée de francisation de notre province... Ne nous contentons pas d'une campagne basée sur des arguments et sur des conseils de portée trop générale. Indiquons nettement les abus qu'il faut corriger; suggérons des formules d'annonces et d'inscriptions françaises; fournissons des plans d'affiches en bois sculpté ou peint, en fer forgé, avec des titres d'auberges ou d'hôtels inspirés des savoureuses enseignes de la Vieille France. Quel groupe prendra l'initiative de lancer des concours de ce genre auprès des artistes et même du public? Il faudrait que tous ceux qui ont quelque influence sur le public mettent la main à la roue!"

Député et ministre

"à la roue"

L'idée était peut-être déjà dans l'air. Elle devait, dans tous les cas, confiée à des journalistes, se répandre rapidement.

Dès le 10 novembre, le député de la Beauce qui avait assisté au congrès des Trois-Rivières et le ministre de la Voirie, son hôte, déclaraient publiquement la guerre aux affiches anglaises. "Pourquoi, s'écriait M. Perrault, ces inscriptions anglaises le long de nos routes? Restons donc ce que nous sommes.

Nous sommes une province française, nous ne devons pas en avoir honte. Pensez-vous qu'en France, où l'on reçoit des touristes de tous les pays, on place des affiches anglaises et allemandes, par exemple"? Puis M. Fortin annonçait que la Chambre de commerce de son comté allait s'occuper sans tarder d'en franciser les routes.

Et ce fut bientôt comme une brusque poussée de patriotisme montant de tous les coins de la province, on pourrait presque dire du pays.¹⁾

Journaux, individus, associations collaboraient dans un vaste mouvement de refrancisation. Relever tous ces gestes nous mènerait trop loin. Signalons seulement, pour l'instant, la résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, constituant un comité spécial dans chacune de ses sections et l'active campagne entreprise par la société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

Pays français Une remarque d'un professeur français devait donner un nouvel élan à ces initiatives. Dans une causerie sur les *visage anglais* "particularités de la race canadienne-française", M. Raoul Blanchard, géographe de l'Université de Grenoble, avouait qu'il avait failli nous prendre pour des Américains, trompé par le masque sous lequel nous cachons notre visage: "Lorsque je suis descendu pour la première fois en gare de Montréal, je n'ai aperçu que des enseignes anglaises et je me suis dit: les Canadiens sont complètement américanisés. En arrivant à Québec, c'était un peu différent, mais il restait un grand nombre d'enseignes anglaises. Dans les campagnes, c'était mieux, mais on remarquait encore des signes d'américanisation — toujours ces enseignes! — même dans les villages les plus français".

1 Quelques journaux que j'ai sous les yeux permettent de mesurer l'étendue du mouvement: la *Liberté* de Winnipeg, (30 novembre) insiste au nom de l'*Association d'Education du Manitoba* sur "le français dans la famille"; la *Survivance* d'Edmonton réclame, à la même date, "du cinéma français", puis le *Travailleur* de Worcester, aux Etats-Unis, félicite un groupe paroissial pour sa "soirée française", etc.

Cette remarque de l'éminent professeur, l'abbé Groulx devait la relever et la commenter dans un vigoureux article: "Pays français, visage anglais". On connaît la manière de l'ancien directeur de l'*Action française*. Lorsqu'il entreprend de débrider une de nos plaies il y va d'une main ferme et sûre, dussent les chairs en saigner...

Noms de rues Décidément le mouvement était bien lancé. Il continue à croître de jour en jour. Encore faut-il cependant qu'il soit bien ordonné, en accord avec les règles et le génie de la langue française. On a parlé, à l'occasion d'un livre récent de M. Pierre-Georges Roy, des noms que portent les rues de nos villes. Quelle réforme il y aurait à opérer dans ce domaine! Mais il ne suffit pas de plaquer un mot français là où il y avait un mot anglais. Avenue Parc ne vaut guère mieux que Park Avenue, et rue Père-Lejeune n'est pas préférable à rue Lejeune. Disons: avenue du Parc, rue du Père-Lejeune, etc.

Initiative à imiter La réforme officielle sera probablement lente mais chacun peut la prévenir, la préparer, l'imposer même en quelque sorte. Une importante imprimerie de Montréal n'inscrit-elle pas sur ses nombreuses publications lancées chaque mois, par centaines de mille, à tous les vents du pays: rue *de* Bordeaux? Combien pourraient l'imiter!

Il est déjà, d'ailleurs, bon nombre de rues qui sont ainsi baptisées. M. Louis Francœur a consacré à celles de Québec un intéressant article dans le *Journal* du 25 novembre: rue du Parloir, rue des Remparts, rue Sous-le-Fort, chemin des Foulons, côte de la Montagne; etc., etc. Montréal en possède peut-être moins. Il s'en rencontre cependant. Quel plaisir, par exemple, en montant l'élégante petite rue qui conduit au Séminaire de Montréal et aboutit au vieux fort, de lire ce joli nom, qui sourit de toutes ses lettres françaises: *rue du Fort*. Hélas, l'indicateur du téléphone a mis sur cette beauté sa griffe

brutale. La rue du Fort est devenue rue Fort. Le sourire s'est mué en grimace.

Chemins de fer et transport

Les compagnies de chemin de fer et de transport ne font guère mieux. Ainsi la Compagnie transatlantique française annonce sous le nom de *French Line*, (Devoir du 11 novembre 1932) et nos compagnies de chemin de fer sous leur nom anglais, même dans des revues de France: *Canadian Pacific*, 24 boulevard des Capucines, Paris. (Les Amitiés franco-canadiennes, novembre 1932).

Est-ce parce que la dernière exposition annuelle de la Publicité s'est tenue sur un paquebot que tous les exposants, même les Canadiens français, se présentaient en anglais? En 1931, la langue française n'avait pas été ignorée; on en cherchait vainement quelques traces en novembre 1932. La carte d'invitation, strictement unilingue, aurait pu faire prévoir cet ostracisme:

Admit Bearer and Party to the Third Annual ADVERTISING EXHIBITION

Sponsored by the Advertising Club of Montreal
on board the Cunarder, S.S. "Aurania", at Shed 2
November 15, 16 and 17, 1932

Salon de l'automobile

Nous souhaitons bien qu'il n'en soit pas ainsi au prochain salon de l'automobile qui s'ouvrira à Montréal le 21 janvier. Et cependant la lettre adressée aux journaux français pour demander leur collaboration, bien que signée par un Canadien français, est entièrement rédigée en anglais. L'association dont relève ce salon compte parmi ses directeurs quatre Canadiens français — si du moins on peut se fier aux noms — Messier, Mainguy, Gravel, Linteau. Ils auront sans doute à cœur d'accueillir leurs compatriotes dans leur langue. Nous en reparlerons dans notre prochaine chronique.

Pierre HOMIER

Vie de l'Action nationale

Qui nous sommes

Dès ce premier numéro, il importe peut-être de nous présenter à nos lecteurs. Nous sommes un groupe d'hommes désintéressés qui voulons mener le bon combat autour du problème national envisagé sous ses multiples aspects. Le lecteur connaît déjà nos directeurs. Nos collaborateurs sont également connus. Tous sont des champions de nos luttes nationales, sociales et intellectuelles depuis vingt-cinq ans. *L'Action nationale* sera le porte-parole de tout l'élément française en Amérique. Revue de doctrine, elle étudiera, toujours en vue de notre avenir français et catholique, les divers problèmes religieux, nationaux, sociaux, littéraires et artistiques qui doivent intéresser l'élite de notre peuple. Qu'on lui fasse confiance et, dans peu de mois, on l'aura classée comme revue de nécessité nationale.

Nos espérances

Ce sont celles que nous inspirent les dévouements qu'a déjà suscités la simple nouvelle de notre naissance. De partout nous sont venus, sincères et vibrants, les encouragements et les offres de service. Dans cet ordre d'idées, mentionnons la propagande que nous fait la presse catholique. *L'Action catholique* de Québec, *Le Droit*, d'Ottawa, *Le Devoir* de Montréal, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, *L'Action populaire*, de Joliette; les journaux franco-américains, les associations patriotiques du Canada et des Etats-Unis, ne nous ménagent pas leurs concours. Leur collaboration justifie notre entreprise.

Les abonnements

L'Action nationale compte évidemment sur les abonnements. Déjà elle en a reçu un très grand nombre. Notre objectif serait d'atteindre deux mille. Nous prions les personnes qui ont reçu notre circulaire d'en remplir le blanc de souscription et de le retourner au plus tôt au secrétaire, Hermas Bastien, Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, Montréal. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de nos activités diverses que nous multiplierons dans la mesure où les abonnés s'inscriront nombreux. Les Directeurs de la Ligue d'Action nationale sont résolus à payer de leur personne et de leur dévouement mais il importe que nos amis, que tous ceux qui recevront ce numéro prometteur, s'inscrivent au nombre de nos abonnés. Si chacun de nos abonnés actuels obtenait l'inscription d'un nouvel abonné, ce serait merveille. Les bonnes volontés ne manquent pas et nos amis devraient les découvrir et nous aider en nous suggérant des noms et des adresses.

Au tableau d'honneur

Nous ne pouvons mentionner l'activité efficace de tous nos propagandistes qui travaillent gratuitement pour le plaisir très noble de servir une cause. Qu'il nous suffise, pour le moment, de citer en exemple le geste significatif des collègues de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean, de Joliette, de Valleyfield, de Rimouski, de Chicoutimi qui nous ont fait tenir les abonnements de tout leur personnel enseignant. Des collègues, Jean de Brébeuf entre autres, ont payé des abonnements collectifs pour telle ou telle classe. Bref, un bel entrain règne et la Ligue espère que son premier numéro sera un argument de plus auprès de ceux qui veulent, avant de s'abonner à une revue, savoir à quel genre de périodique ils souscrivent.

Etienne ROBIN